



PARKING PRO PARIS-ORLY

Informations pratiques

PARKING PRO PARIS-ORLY

Informations pratiques



Tout ce que vous pouvez obtenir
à partir de votre espace client

**[http://www.parisaeroport.fr/entreprises/
services-aux-entreprises/parking-pro/presentation](http://www.parisaeroport.fr/entreprises/services-aux-entreprises/parking-pro/presentation)**

VOUS ÊTES UN PROFESSIONNEL DU TRANSPORT ?

(transport de personnes sur réservation, petites remises, grandes remises, navettes/shuttles, motos, autocars, taxis)

Parking Pro est une offre de stationnement réservée aux professionnels afin de déposer, attendre et accueillir vos clients en toute sécurité et au plus proche des terminaux.

Vous trouverez dans ce dépliant la liste des zones accessibles aux professionnels du transport.

Pour de plus amples informations, rendez-vous sur notre site internet :

<http://www.parisaeroport.fr/entreprises/services-aux-entreprises/parking-pro/presentation/principe>

ou adressez-nous un e-mail :

- ◆ pour les professionnels basés dans le 78, 91 ou 94 parkingproorly@adp.fr
- ◆ pour les autres parkingpro@adp.fr

PARKING PRO À PARIS-ORLY POUR QUI ?

Les professionnels du transport qui déposent ou récupèrent des clients à l'aéroport Paris-Orly :

- ◆ Taxis parisiens, banlieue, communaux
- ◆ Voitures de tourisme avec chauffeur (VTC)
- ◆ Motos transport de personne
- ◆ Cars de groupe / Autocars
- ◆ Shuttles compagnies
- ◆ Autres professionnels du transport de personnes (VSL, ...)

QUEL EST LE PRINCIPE DU PARKING PRO PARIS-ORLY ?

Les professionnels du transport désirant déposer et accueillir leurs clients au plus près des terminaux peuvent stationner dans des infrastructures dédiées.

Selon la zone, le professionnel doit être équipé d'un badge (qui peut être crédité en unités ou en abonnement) lui permettant d'accéder à la zone dédiée.

Sur certaines zones, il est impossible d'accéder avec un badge mais uniquement en prenant un ticket et en réglant les frais de stationnement en sortie.

Les zones « **parking pro** » sur Paris-Orly sont les suivantes :

- ◆ Parking pro cars de groupe Terminal sud
- ◆ Parking pro cars de groupe Terminal ouest
- ◆ Dépose professionnelle Terminal ouest
- ◆ Dépose professionnelle Terminal sud
- ◆ Zone véhicules précommandés Terminal ouest (VL + motos + shuttles)
- ◆ Zone véhicules précommandés Terminal sud (VL + shuttles + motos)



COMMENT CRÉER MON COMPTE PARC PRO ?

La création d'un compte parc pro se fait exclusivement sur internet à l'adresse suivante :

<http://www.parisaeroport.fr/entreprises/services-aux-entreprises/parking-pro/creer-compte>

Spécificité pour les taxis parisiens : la création d'un compte sur internet n'est pas requise. Ils doivent s'adresser directement au gestionnaire de la base arrière taxis de l'aéroport Paris-Charles de Gaulle.

COMMENT COMMANDER UN BADGE PARC PRO ?

La commande d'un badge pour accéder à un ou plusieurs parcs pro se fait exclusivement sur internet à l'adresse :

<https://www.parisaeroport.fr/entreprises/services-aux-entreprises/parking-pro/mon-compte/commander-badge>

COMMENT CONNAÎTRE L'AVANCEMENT DE MA COMMANDE ?

Votre espace client vous permet de consulter à tout moment les commandes effectuées :

- ◆ Allez sur **Mon compte**
- ◆ Cliquez sur **Suivi de commande**
- ◆ Cliquez dans la commande pour visualiser son avancement

COMMENT SUIVRE MES PASSAGES DANS LES PARKINGS PRO ?

Votre espace client vous permet de consulter à tout moment vos passages dans les parkings Pro :

- ◆ Allez sur **Mon compte**
- ◆ Cliquez sur **Liste de mes badges**
- ◆ Cliquez sur le pictogramme
Suivi des mouvements représenté par 2 flèches inversées

L'historique des passages est conservé un mois. Pour sécuriser votre suivi nous vous conseillons d'effectuer régulièrement une copie de l'historique.

Avec votre souris sélectionnez les données à conserver, copiez les et collez les de préférence dans un fichier Excel.

À QUEL MOMENT DOIS-JE RECHARGER MON COMPTE ?

Vous pouvez consulter à tout moment votre compte, actualisé quotidiennement.

Si vous le souhaitez, vous pouvez utiliser la fonction « **Seuil d'Alerte** » qui permet, pour chaque catégorie de badge, d'être averti par mail lorsque votre compte atteint un seuil minimum d'unités de temps. Ainsi, vous penserez toujours à recharger votre compte à temps :

- ◆ Allez sur **Mon compte**
- ◆ Cliquez sur **Définir mes seuils d'alerte**
- ◆ Définissez le seuil qui vous semble le mieux adapté

QUE SE PASSE-T-IL SI MON COMPTE EST DÉBITEUR ?

Lorsque votre compte est débiteur, vous pouvez accéder au Parking Pro à titre de visiteur, en prenant un ticket en entrée.

Un tarif « **hors forfait** » est appliqué à la sortie.

Le règlement se fait en borne de sortie du Parking Pro par carte bancaire ou au niveau des caisses automatiques en espèces ou carte bancaire.



COMMENT OBTENIR UNE FACTURE ?

Votre espace client vous permet de consulter et d'éditer votre facture :

- ◆ Allez sur **Mon compte**
- ◆ Cliquez sur **Suivi de commande**
- ◆ Cliquez dans la commande
- ◆ Allez au bas de la page dans **Récapitulatif**
- ◆ Éditer la facture PDF représentée par un pictogramme

COMMENT CONNAÎTRE L'ÉTAT DE MON COMPTE ?

Votre espace client vous permet de consulter à tout moment le nombre d'unités restantes :

- ◆ Allez sur **Mon compte**

COMMENT CHARGER MON BADGE ?

Pour accéder aux Parkings Pro, le titulaire du badge doit soit :

- ◆ Souscrire un abonnement (passages illimités)
- ◆ Commander des unités de temps

COMMENT FONCTIONNE LE DÉCOMPTE DE MON FORFAIT ?

Le badge, paramétré selon le type de véhicule et le forfait choisi, permet de calculer le temps de stationnement. Le décompte s'effectue automatiquement.

EN CAS DE DYSFONCTIONNEMENT DU BADGE, QUE DOIS-JE FAIRE ?

Adressez-nous un e-mail :

- ◆ pour les professionnels basés dans le 78, 91 ou 94 parkingproorly@adp.fr
- ◆ pour les autres parkingpro@adp.fr



EN CAS D'OUBLI DE MON BADGE, PUIS-JE ACCÉDER AU PARKING PRO ?

Pour les cars de groupe

Vous pouvez accéder aux Parkings Pro cars de groupe du Terminal sud de Paris-Orly, mais au titre de visiteur en prenant un ticket en entrée.

Le tarif horaire en vigueur est appliqué à la sortie. Le règlement se fait en borne de sortie du Parking Pro par carte bancaire ou au niveau des caisses automatiques en espèces ou par carte bancaire.

Pour les taxis parisiens / banlieue / communaux / VTC / Motos transport de personne / Shuttles compagnie

Vous ne pourrez pas accéder aux linéaires professionnels.

Vous devrez utiliser les déposes-minute publiques (10 premières minutes gratuites) et payer les frais de stationnement au taux horaire en vigueur en cas de dépassement.

L'accès aux zones des véhicules précommandés des Terminaux sud et ouest de Paris-Orly, ainsi que les parkings cars de groupe.

COMMENT DÉPOSER MON CLIENT AU PLUS PRÈS DU TERMINAL OUEST ?

Si vous êtes un taxi parisien / banlieue / communal / VTC / Moto transport de personne / shuttle compagnie

Dépose professionnelle → **arrêt limité à la dépose des passagers, entrée avec badge**

Si vous êtes un car de groupe

parking pro cars de groupe du Terminal ouest niveau arrivées (à côté du Parking P5)

→ **entrée avec prise de ticket**

COMMENT DÉPOSER MON CLIENT AU PLUS PRÈS DU TERMINAL SUD ?

Si vous êtes un car de groupe

Parking pro cars de groupe Terminal sud → **entrée avec badge ou prise de ticket**

Pour tous les autres types de transporteurs professionnels

Dépose professionnelle → **arrêt limité à la dépose du passager → entrée avec badge**

COMMENT RETROUVER SON CLIENT À L'ARRIVÉE AU TERMINAL OUEST ?

Si vous êtes un taxi précommandé (parisien / banlieue / communal) / VTC / moto transport de personnes < 1,90 mètres

Parking Pro véhicules précommandés Terminal ouest (niveau arrivées) → **entrée avec prise de ticket**

Si vous êtes un shuttle compagnie

Terminal ouest Niveau 0 → **arrêt 14**

Si vous êtes un car de groupe

Parking pro cars de groupe Terminal ouest (à côté du Parking P5)

→ **entrée avec prise de ticket**

COMMENT RETROUVER SON CLIENT À L'ARRIVÉE AU TERMINAL SUD ?

Si vous êtes un taxi précommandé (parisien / banlieue / communal) / VTC / moto transport de personnes /shuttles < 2,11 mètres

Parking pro véhicules précommandés Terminal sud → **entrée avec prise de ticket**

Si vous êtes un car de groupe ou shuttle compagnie > 2,11 mètres

Parking pro cars de groupe Terminal sud → **entrée avec badge ou prise de ticket**



QUE DOIS-JE FAIRE EN CAS DE PERTE OU VOL DE MON BADGE ?

Votre espace client vous permet de déclarer le vol ou la perte de votre badge:

- ◆ Allez sur **Mon compte**
- ◆ Cliquez sur **Suivi de commande**

La déclaration de perte du badge génère automatiquement l'achat d'un nouveau badge.

Le badge, sous réserve de présentation d'un dépôt de plainte établi auprès des services compétents, est remplacé gratuitement. Si le badge perdu ou volé est lié à un abonnement annuel, l'abonnement peut être transféré par l'utilisateur sur un badge de même catégorie parmi la liste des badges de l'utilisateur ou en commandant un nouveau badge. Les conditions de l'abonnement restent inchangées, y compris la date d'expiration de l'abonnement.

OU POSITIONNER MON BADGE SUR MON VÉHICULE ?

Pour les taxis, le badge doit être fixé dans le lumineux.

Pour les autres véhicules, le badge doit être fixé sur le pare-brise du véhicule pour être détecté en entrée. En sortie du Parking Pro, le badge est reconnu par une antenne et le compte est débité du nombre d'unités de temps consommées.

Apposez le badge sur le pare-brise :

1. Repérez l'emplacement où sera positionné le badge. De préférence, en haut et à gauche, derrière le rétroviseur ou dans la zone athermique (rectangle en pointillés noirs),
2. Nettoyez la surface du pare-brise,
3. Décollez l'adhésif du clip,
4. Collez le clip sur le pare-brise et appuyez quelques secondes,
5. Insérez le badge dans le clip.

QUELS SONT LES TARIFS DES PARCS PRO ?

Les tarifs sont consultables sur internet :

<http://www.parisaeroport.fr/ADP/fr-FR/Professionnels/Services-entreprises/Parking-Pro/Presentation/tarifs/>



QUEL EST LE COÛT DU BADGE ?

Le tarif est consultable sur internet :

<http://www.parisaeroport.fr/ADP/fr-FR/Professionnels/Services-entreprises/Parking-Pro/Presentation/tarifs/>

QUELLE EST LA DURÉE DE VIE DU BADGE ?

La durée de vie d'un badge, indépendante du taux d'utilisation, est de quatre ans, selon les conditions d'utilisation. Le badge est garanti deux ans.

QUELLES SONT LES CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES DU BADGE ?

- ◆ dimensions : 85,6 x 54,0 x 3,5 mm
- ◆ masse : 15 g
- ◆ température de fonctionnement : - 20 °C à + 70 °C
- ◆ température de stockage : - 25 °C à + 80 °C
- ◆ indice de protection : I.P 54
- ◆ fréquence de réponse : 2,45 GHz

QUE DOIS-JE FAIRE SI J'AI PERDU MON MOT DE PASSE ?

- ◆ Cliquez sur [Mot de passe oublié ?](#)
- ◆ Saisissez l'e-mail de votre compte
- ◆ Validez
- ◆ Un nouveau code est envoyé à l'adresse e-mail de votre compte

TERMINAL OUEST



Dépose-minute publique

→ suivre Terminal Ouest, « Départs », puis « Dépose-Minute »

Dépose professionnelle

→ suivre Terminal Ouest, « Départs », « Dépose-Minute », puis serrer à droite

Parking cars de groupe

→ suivre Terminal Ouest, « Arrivées », puis parking « Cars de groupe »

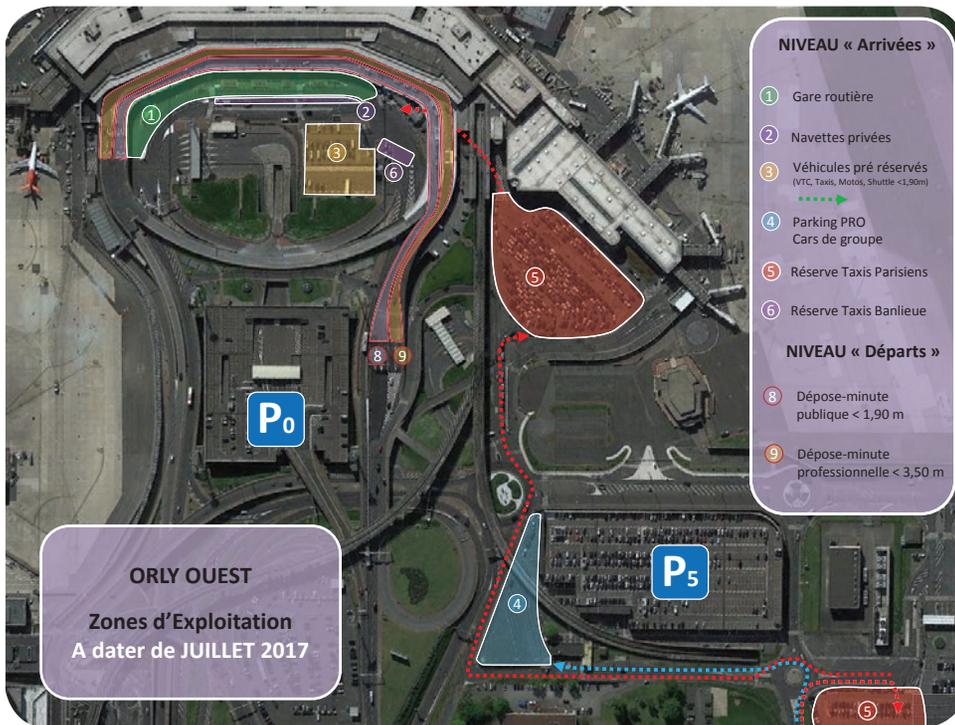
Réserve taxis

→ sortir bretelle « Cargo », au giratoire P5, tourner à droite

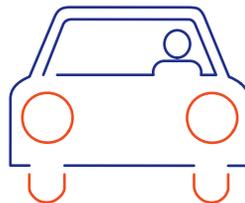
Parking Pro véhicules et motos précommandés Terminal Ouest de Paris-Orly

→ suivre Terminal Ouest, « Départs », puis véhicules précommandés à droite

ZONE DE STATIONNEMENT POUR LES PROFESSIONNELS TERMINAL OUEST DE PARIS-ORLY



TERMINAL SUD



Dépose-minute publique

→ suivre Terminal Sud, « Départs », puis « Dépose-minute »

Dépose professionnelle

→ suivre Terminal Sud, « Départs », puis serrer à droite puis suivre les damiers au sol

Parking pro cars de groupe Terminal sud de Paris-Orly

→ suivre Terminal Sud, « Arrivées », puis suivre « Parc Cars de groupe »

Réserve taxis

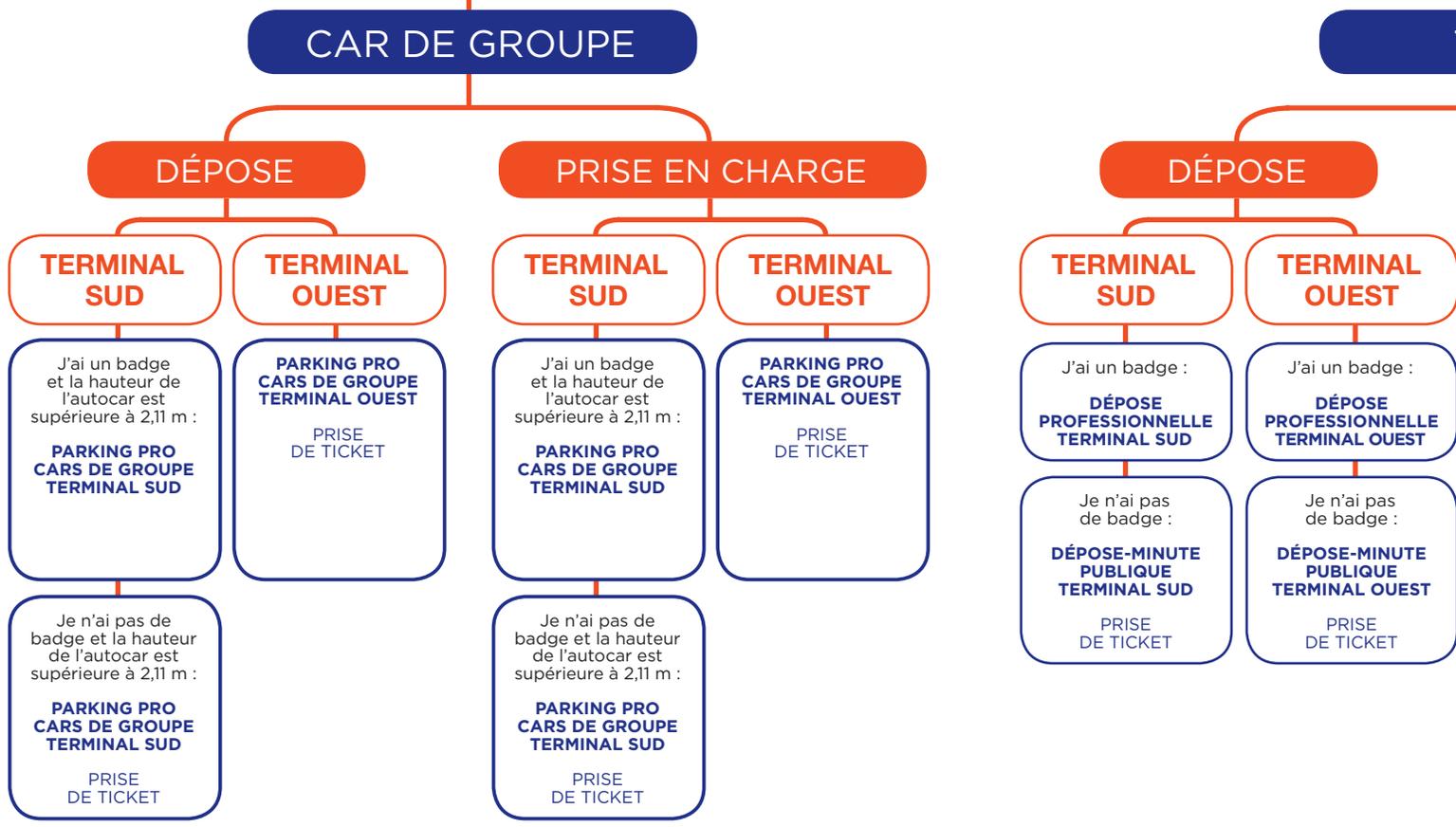
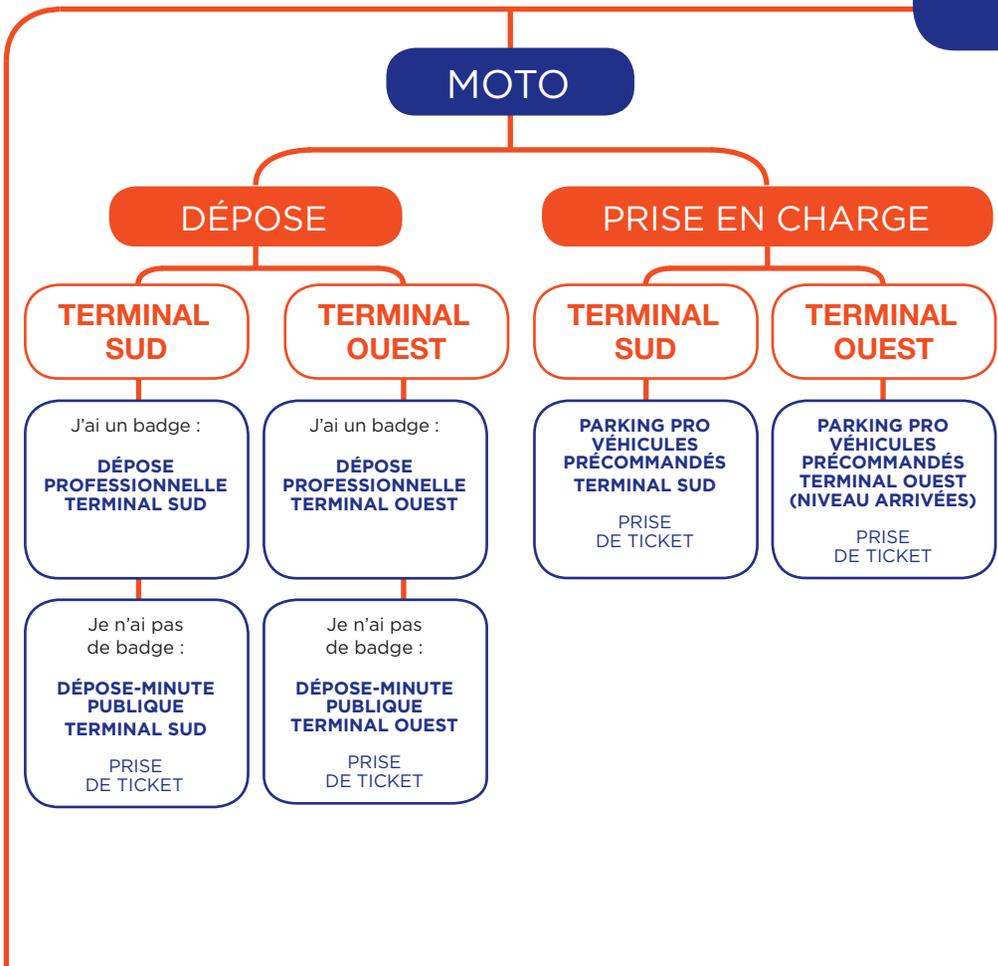
→ suivre Terminal Sud puis prendre la bretelle à droite après la bretelle d'accès P1/
« Dépose-minute » du Terminal sud

Parking Pro véhicules et motos précommandés Terminal sud de Paris-Orly

→ suivre Terminal Sud, « Départs », puis prendre la bretelle à droite après la bretelle
d'accès P1/Dépose-minute du Terminal sud puis serrer à droite pour accéder au
parc « Véhicules précommandés »

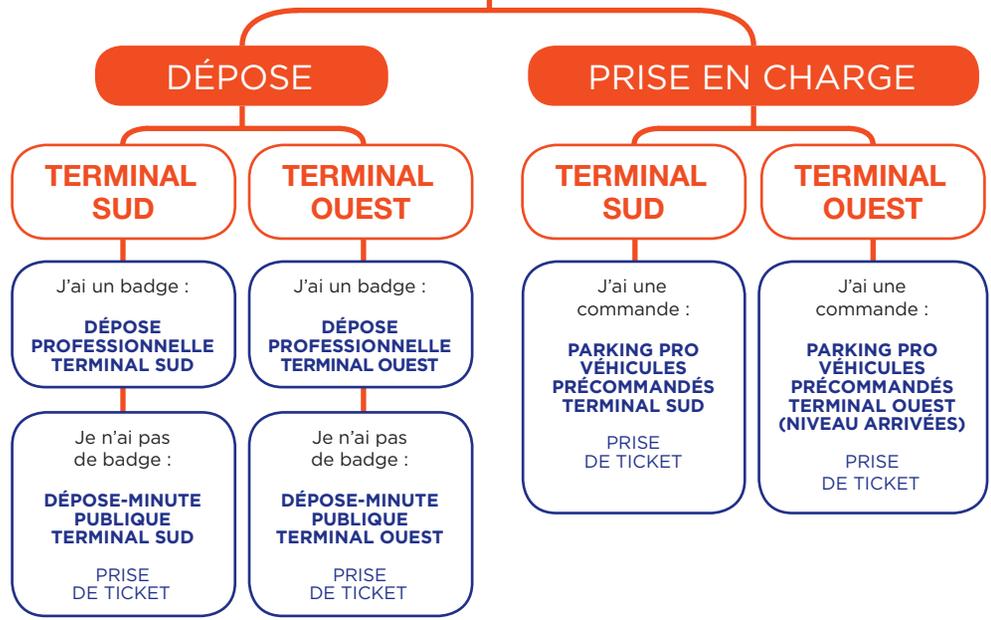
ZONE DE STATIONNEMENT POUR LES PROFESSIONNELS TERMINAL SUD DE PARIS-ORLY





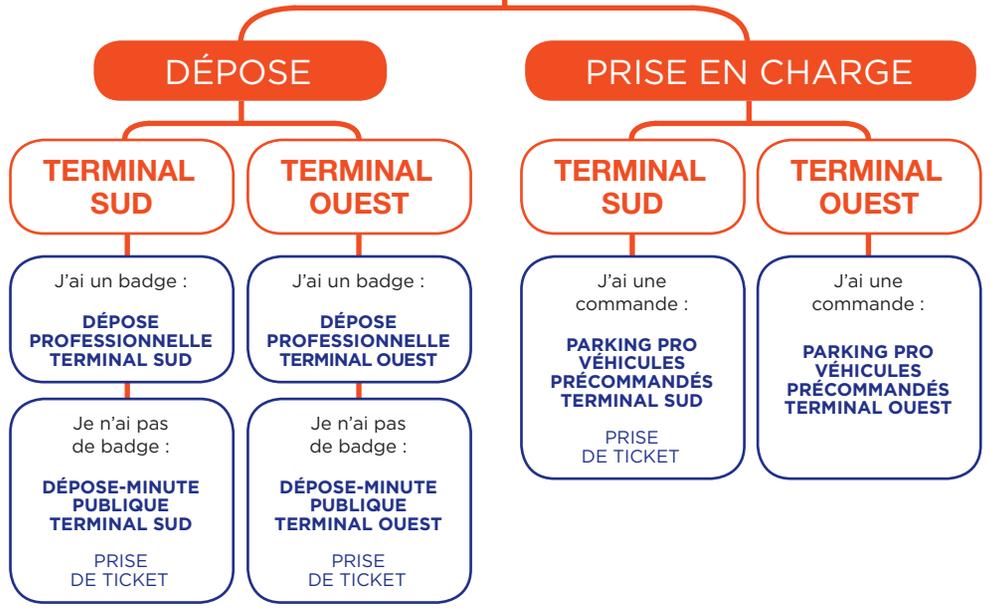
SUIS

VTC/AUTRE VÉHICULE PRÉCOMMANDÉ



AXI

SHUTTLE COMPAGNIE



Groupe ADP
ORYP-Cellule Parking Pro Orly
Zone de Fret - Bâtiment 288
103 aérogare sud
CS 90055
94396 ORLY AÉROGARE

Contact E-mail : parkingproorly@adp.fr



Paris Aéroport est une marque du **Groupe ADP**

parisaeroport.f